

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL

06130 GRASSE - FRANCE

Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19

Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**IMMORTELLE ESSENCE FRANCE**

Fournisseur PCW

Référence : IMMORTELLE ESSENCE FRANCE

1 - DONNEES TECHNIQUES

Code article :	IMC-1
I.N.C.I. :	Helichrysum Italicum Flower Oil
Nom botanique :	Helichrysum Italicum
Description :	Obtention par le procédé traditionnel de distillation à la vapeur
Origine MP :	100% Naturelle (source Végétale)
Utilisation de la substance / mélange :	Usage industriel seulement
Application :	Parfums / Cosmétiques / Arômes
Taux d'utilisation max. recom. :	-

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect :	Liquide
Couleur :	Jaune à jaune orangé
Odeur :	Caractéristique, aromatique, épicée
Densité @ 20° C :	[0.880 ; 0.920]
Indice de réfraction @ 20 °C :	[1.460 ; 1.480]
Pouvoir rotatoire en ° :	[-20 ; +10]
Point d'ébullition en °C :	-
Point éclair en °C (coupelle fermée) :	53
Taux peroxides mmol/l :	-

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

Reg. 1223/2009 & mod. :	Voir certificat
Allergènes SCCNFP List :	Voir certificat
CMR (Reg. 1223/2009/CE) :	Voir certificat
IFRA :	Restreint (50th Am.)
Statut kosher :	-
Statut Hallal :	-
AFNOR / ISO :	/
CAS N° :	8023-95-8 ; 90045-56-0

IMMORTELLE ESSENCE FRANCE

<i>Tests animaux :</i>	Ce produit n'a pas été testé sur les animaux
<i>Nanomatériau :</i>	Non concerné
<i>CITES :</i>	Ne contient pas ou n'est pas dérivé d'espèces de plantes répertoriées par la CITES Annexe I, II ou III

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) : Préparation aromatisante

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) : Aucun

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) : Pas de risque d' ESB ou d'EST puisque aucune matière d'origine animale n'est utilisée dans les différents stades du procédé de fabrication.

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) : Ne provient pas / ne contient pas d'OGM

Ionisation : Non soumis à un traitement d'ionisation

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Tunnel codes ADR : D/E

Durée de conservation : 36 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3, III

Transport Maritime IMDG : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3, III

Polluant Marin :

Transport Aerien IATA : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3, III

IMMORTELLE ESSENCE FRANCE

LEGISLATION :

NEPA (China) : CB0278348
ISHL (Japan) : Non listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
FDA : 182.20
FEMA : 2592
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
PICCS (Philippines) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
ECL (Corée du Sud) n° : KE-26980
ECSI (Taiwan) : Listé
IECSC (China) : Listé
RIFM - ID N° : 757-E2.12
EINECS (EU) : 289-918-2
C.A.S : 8023-95-8 90045-56-0

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1
ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2



FL3 Liquides inflammables 3
SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires



H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240+P241 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.